

JANVIER
2018

Le Sillon

au cœur d'Yffiniac

Bulletin municipal

2
18

*Bonne
Année*

Michel Hinault, Maire d'Yffiniac,
le Conseil municipal
et les services municipaux
vous présentent
leurs meilleurs voeux
pour cette nouvelle année !



ACTUALITÉS MUNICIPALES

Le PIJ : un outil précis

ENFANCE JEUNESSE

Les enfants ont fêté Noël

SPORT, LOISIRS, CULTURE

Exposition « La tête ailleurs »

16 et 17 décembre - 16 enfants âgés de 6 à 9 ans ont participé aux phases qualitatives des couleurs d'armor lors du tournoi Galaxie de tennis.



Samedi 16 décembre - Matinée soccer, subventionnée par la vente de pains au chocolat pour l'école de foot.

Vendredi 8 décembre - Parmi les rendez-vous organisés pour le Téléthon, la soirée dîner-spectacle qui a connu un réel succès. Cette année, la somme de 5 376 € a été récoltée

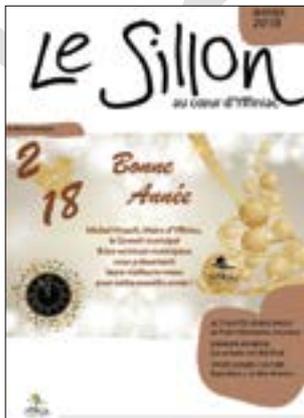


Dimanche 10 décembre - C'est en calèche conduite par Jean-Claude Guernion que le Père Noël est allé à la rencontre des habitants du Haut-Finix. Après le vin chaud et la distribution de bonbons, les riverains se sont retrouvés autour d'un repas.



Comme tous les ans, quelques 80 colis sont remis lors d'une visite personnelle aux personnes n'ayant pu se déplacer au repas annuel du CCAS.

Jeudi 14 décembre - Le repas annuel des retraités a été l'occasion de mettre à l'honneur les personnes ayant fêté leurs 80, 85 et 90 ans : Jeannine Bouguet, Joseph Camard, Jean Davy, Michel Even, Thérèse Gibet, Jean Grosvalet et la



Le Sillon - Janvier 2018



SOMMAIRE

Actualités municipales

TRAVAUX DE VOIRIE EN 2017
INAUGURATION DES LOGEMENTS SOCIAUX
LE POINT INFORMATION JEUNESSE
LE COMPTAGE DES OISEAUX.....P4-5

Enfance Jeunesse

INITIATION AU CUP SONG
MARCHÉ DE NOËL À L'ÉCOLE
LES TOUT-PETITS ONT FÊTÉ NOËL
REPAS FESTIF AU RESTAURANT SCOLAIRE.....P6-7

Sports, loisirs et culture

LES FRAÎCHES CANCAN FIDÈLES AU POSTE
LYSE VERSMYSSÉ GAGNE LA COUPE DE FRANCE
EXPOSITION « LA TÊTE AILLEURS »
PRIX CÉZAM 2018
SPECTACLE « LE PTIT BAL À CARNETS. ».....P8-9

Urbanisme

RÉVISION DU PLU

Conseil municipal

Opposition.....P11
Agenda / Au fil des jours.....P12

A NOTER

Population au 1^{er} janvier 2018

L'INSEE vient de communiquer les chiffres de la population légale au 1^{er} janvier 2018 : 5 093 habitants (population municipale : 5 002 / population comptée à part : 91 / population totale : 5 093)

Le Cœur de ville bientôt sur son trente et un.

En ce début d'année 2018, c'est bien le dernier tiers de cette mandature que nous entamons. Certes nous sommes encore loin de l'heure des bilans, mais les « dernières lignes » droites commencent à se profiler.

Le plan pluriannuel que nous avons élaboré en début de mandature sera parfaitement mené à bien, malgré de nombreux vents contraires : désengagement financier de l'état, aléas du fameux lotissement du Buchonnet, retards dans la production de logements sociaux...

Ce mandat se terminera, pour ce qui concerne les aménagements les plus significatifs, par la restructuration du « cœur de ville », que l'on souhaite rendre plus attractif, tant pour ses commerces que pour développer l'offre de logements.

Bien plus qu'un simple embellissement, la reconfiguration des espaces publics porte un véritable projet de revitalisation.

Les intentions en sont clairement affichées :

- redonner sa place au piéton, en lui organisant des cheminements fonctionnels, sécurisés et agréables, sans pour autant pénaliser la circulation et le stationnement des voitures ;
- préserver des espaces végétalisés et conviviaux dans le centre-ville, pour le rendre plus accueillant et lui restituer sa fonction sociale de lieu où l'on prend plaisir à séjourner et se rencontrer.

Les travaux, comme chacun a pu le constater, sont bien engagés. Encore un peu de patience : ils seront terminés à la fin du premier semestre ou au plus tard à la rentrée de septembre 2018.

Autre élément important de cette rénovation : l'ancien Hôtel-Restaurant de Bretagne, situé à l'angle du parvis Sainte-Anne et de la rue de l'Église, va être déconstruit.

Il laissera place à un immeuble moderne dédié au logement et à une « Maison de soins », en rez-de-chaussée. Sa façade, réorientée sur le parvis, dégagera des perspectives pour une requalification des espaces publics attenants, actuellement sommairement traités.

Enfin, dès le début du printemps, le dimanche 8 avril, très précisément, toujours dans la perspective de cette dynamique de renouvellement et d'animation urbaine, le très attendu marché de plein air, viendra apporter sa touche de vitalité et de lien social.

Vous l'aurez compris, en 2018, c'est une véritable transformation que va connaître le cœur de notre cité. Celle-ci va inévitablement modifier nos habitudes et les usages de lieux inscrits depuis longtemps dans un environnement que l'on pensait intangible.

Je suis persuadé que ces changements, qui par nature inquiètent, voire déroutent, seront sources de développement, de progrès et de mieux vivre ensemble. Mon premier vœu, pour cette nouvelle année sera donc de vous faire partager cette conviction.

J'y ajoute, bien sûr, pour chacune et chacun, tous mes vœux de bonne année, de santé, de bonheur et de réussite dans toutes vos entreprises.

Michel Hinault
Maire

Le Point Information Jeunesse

Un outil précis et précieux

Inauguré en septembre 2015, le Point Information Jeunesse est un lieu d'accueil et d'échanges et surtout un véritable espace ressources en matière de documentation. Domig Rolland, animateur de la structure, est là pour vous renseigner et vous accompagner. Contrairement à son appellation, il s'adresse à tous, aux jeunes adultes et aux familles.



Le PIJ se décline en trois espaces

Le PIJ se décline en 3 espaces, un espace documentaire, un espace d'affichage et un espace internet et bureautique. Le PIJ offre un panel de bons plans et regorge d'informations en tout genre. Il met à la disposition du public une documentation très riche sur tous les sujets de la vie quotidienne et ce en consultation gratuite. Régulièrement actualisée, elle permet d'affiner vos recherches dans différents domaines. « Nous proposons également des accompagnements personnalisés sur RDV », précise Domig.

Formation, loisirs, projets

Vous voulez organiser un voyage à l'étranger, vous cherchez un petit boulot d'été,

vous avez besoin de pistes pour trouver un logement... Domig vous guide dans la recherche de documents et vous accompagne dans la réalisation de vos projets personnels et/ou collectifs (organisation d'événements, création d'associations, projet de solidarité « Le but est de creuser avec la personne pour lui apporter un maximum d'information et l'aiguiller auprès des services selon la demande. Tous les sujets peuvent être abordés de façon anonyme et gratuite ».

Des animations et des ateliers

Vous souhaitez des renseignements sur les emplois saisonniers, vous inscrire au BAFA, participer à une formation Premiers Secours ou un chantier jeunes bénévoles, vous cherchez des conseils pour rédiger une lettre de motivation, un Curriculum Vitae, Domig vous propose tout au long de l'année différents ateliers notamment à l'occasion de la quinzaine de l'information.

Un fichier baby-sitting

Le Point information jeunesse a mis en place un service gratuit de baby-sitting entre les parents et les jeunes à partir de 16 ans. Ce service s'adresse aux jeunes de



Le Point Information Jeunesse nous accueille dans ses locaux situés dans le bâtiment Mosaïque, situé en face de la mairie.

plus de 16 ans qui souhaitent garder des enfants de manière occasionnelle ou régulière et aux parents qui recherchent les services d'un baby-sitter.

L'orientation au PIJ

Parents ou élèves, vous vous posez des questions sur vos choix d'orientation scolaire ou professionnelle, le PIJ, faisant partie du réseau local SPRO (Service Public Régional de l'Orientation) vous aide à y voir plus clair. Ce réseau a pour vocation de proposer à toutes et à tous, sur l'ensemble du territoire, accueil et information de qualité, ainsi que conseil et accompagnement personnalisés en matière d'orientation.

Le PIJ est ouvert le mardi de 13h30 à 17h30, le mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h30, le vendredi de 13h30 à 17h30

Contact : 09 64 13 64 53

Email : pj@ville-yffiniac.fr

www.ij-bretagne.com/blogs/yffiniac/

Joyeux anniversaire

Jeanne Andrieux a fêté ses 100 ans !



Jeanne, au centre, a célébré ses cent ans à la résidence du Cré à Hillion, entourée de sa famille et des maires d'Yffiniac et d'Hillion, Michel Hirault (à d.) et de Mickaël Cosson. (à g.)

Le 12 décembre dernier, Jeanne Andrieux vient de passer le cap des cent ans. Née le 11 décembre 1917 au Buchon à Yffiniac, elle est la seconde d'une fratrie de trois garçons et deux filles. Scolarisée à l'école St-Aubin jusque 12 ans, elle travaillera ensuite à la ferme. De longues fiançailles lui ont fait attendre « son promis », Louis parti à la guerre et fait prisonnier pendant plus de 5 ans. Ils se marient à son retour du Stalag en octobre 1945. Ils s'installent dans la ferme familiale Andrieux, à Caudan et c'est là que naissent leurs enfants : Francis, Michèle et Claudine. Très entourée de sa famille, de ses six petits-enfants et de ses sept arrière-petits-enfants, Jeanne aime le contact avec les jeunes générations et se prête volontiers aux échanges et questions malgré une audition un peu défaillante. Ayant pleinement conscience de son âge avancé, Jeanne a parfois du mal à y trouver du sens et attend les beaux jours avec impatience car « le sourd du dehors donne du courage pour le dedans ».

Logements sociaux

22 habitations de plus

Mercredi 20 décembre, le maire Michel Hinault, accompagné de plusieurs élus, a inauguré les nouveaux logements sociaux impasse des Ficaïres, en présence du président et de la directrice de Côtes d'Armor Habitat. Les 22 appartements que compte l'opération, sont répartis sur cinq petits bâtiments d'un étage. Pilotés par le cabinet Archipôle de Rennes, ces logements sont de type 2, 3 et 4, allant de 51 m² à 78 m², pour un loyer allant de 282 € à 428 €. Les appartements en RDC disposent d'un jardin privatif et ceux de l'étage, un balcon. Une place de stationnement en extérieur est attribuée à chaque logement. Après la visite de deux nouvelles habitations, élus et riverains se sont retrouvés à la mairie pour partager le verre de l'amitié.



Travaux de voirie 2017

Le programme est bouclé.



De g. à d. : Roland Pohin (Eiffage), Magalie Le Bouvier (service aménagement), Jean-Yves Martin (adjoint aux Travaux), Dominique Pavy (service aménagement) et Maxime Bavay (Eiffage).

Dans le cadre de l'entretien annuel de sa voirie, la commune d'Yffiniac a engagé plusieurs chantiers. Dernièrement, un point presse a été organisé concernant les principaux travaux, réalisés par l'entreprise Eiffage.

-**Lotissement des Grèves** : des travaux de sécurisation des lieux suite aux remplacements des réseaux eaux pluviales et assainissement.

-**Rue de la Croix-Bertrand** : réalisation de trottoirs

-**Rue du Dernier Sou** : finalisation aux abords des logements HLM

-**Lotissement du Dernier Sou** : aménagement dans le cadre de la démarche AEU (Approche Environnementale de l'Urbanisme)

-**Avenue de Saint-Brieuc** : création de trois plateaux surélevés et sécurisation des abris bus

- **Rue François Jaffrain** : création de trottoirs et diminution de la largeur de la voie. Le traçage des bandes axiales sera réalisé lorsque le temps le permettra.

- **Cimetière du Bourgneuf** : enrobé poncé de l'allée principale

Autres travaux de voirie : de l'enrobé sur plusieurs tronçons de voirie communale : 1 400 ml de voirie ont été réalisés à plusieurs endroits : rue des Villes Tanets, rue Louis Guilloux, route de Beussuet et rue du Petit Carvidy.

Prochainement : Installation de conteneurs enterrés pour environ 45 logements au lotissement du Dernier Sou (AEU - Approche Environnementale de l'Urbanisme) ainsi que pour les logements HLM.

Comptage des oiseaux les 27 et 28 janvier

Participez à l'opération

Combien de rougegorges, de pinsons ou encore de mésanges viennent faire un tour dans votre jardin ? C'est à cette question que le Groupe d'Etudes Ornithologiques des Côtes-d'Armor (GEOCA) vous invite à répondre les 27 et 28 janvier prochain. Le principe : à l'aide du formulaire de comptage, il s'agit de comptabiliser le nombre d'oiseaux se trouvant dans votre jardin, un parc ou ailleurs. Les résultats,

envoyés au GEOGA de Saint-Brieuc, permettront d'aider les ornithologues dans le suivi des oiseaux connus et d'analyser l'évolution des espèces. Pour vous aider, une fiche descriptive est fournie en plus du formulaire.

Fiche + formulaire + infos :

www.geoca.fr ou au 02 96 60 83 75



Restaurant scolaire Les enfants se sont régalez !

C'est la tradition dans toutes les écoles de l'hexagone. Chaque veille des fêtes de fin d'année, tous les élèves peuvent déguster le fameux repas de Noël. Le restaurant scolaire d'Yffiniac n'a donc pas dérogé à la règle pour offrir aux enfants un repas amélioré sans oublier le Père Noël en chocolat.



Groupe du Bois Gilbert Cup Song, vous avez dit cup song ?

Véritable phénomène musical mondial, la Cup Song est une musique chorégraphique jouée avec un gobelet en plastique en guise de percussion et qui vient des Etats-Unis. A Yffiniac et précisément à l'école, les élèves des six classes l'ont essayé et l'ont adopté ! Enseignée par Marie-Noëlle Morcel, musicienne intervenante en milieu scolaire, la Cup Song a évidemment séduit les enfants. « Il s'agit de battre la mesure avec des gobelets et des claquements de mains. Ce n'est pas si facile que l'on croit. Ce genre de musique nécessite un grand travail collectif de coordination », explique Marie-Noëlle.

Sous l'œil attentif de Marie-Noëlle, qui intervient chaque année à l'école, les élèves de Mme Bertin enchaînent les séquences.



Une bien jolie fête de Noël

Jeudi 21 décembre, tous les enfants étaient en effervescence. Et pour cause, le programme de la matinée était annoncé festif. D'abord parce que les enfants ont présenté un petit spectacle aux parents venus nombreux. Danses et chants pour un spectacle simple mais attendrissant. Ensuite parce que le vieil homme à la barbe blanche et au chapeau pointu est apparu sous le regard des enfants émerveillés.

Temps d'Activités Périscolaires Un grand éventail d'activités

Environ 200 enfants ont fréquenté les TAP lors de cette deuxième période et découvert de nouvelles activités. Le dernier jour, les enfants ont découvert leur groupe d'activité pour le prochain cycle. Une palette de treize disciplines différentes sera proposée, parmi lesquelles du rugby sans contact, un « medley » de danse et de l'origami.



Ecole Saint-Aubin

Le Père Noël au rendez-vous

Lundi 18 décembre, le Père Noël a répondu présent pour faire le tour des classes avec sa hotte remplie de cadeaux. L'occasion pour lui de vérifier si tous les enfants ont été sages durant l'année et de répondre aux questions que les enfants se posaient sur la préparation de Noël.



L'école fait son marché de Noël

Juste avant les vacances de fin d'année, le marché de Noël avait pris place dans la cour de l'école. A la sonnerie de la fin des cours, les portes se sont ouvertes afin de laisser entrer les parents et amis pour qu'ils puissent faire leurs emplettes : des bulbes mais aussi des chocolats et des pains d'épices pour les gourmands. Les recettes du marché de Noël permettront de participer au financement des actions pédagogiques. Parallèlement, le nouveau bureau, entouré de ses nombreux membres se mobilise déjà pour l'un des temps forts de l'année à savoir la soirée Galettes et Crêpes le vendredi 26 janvier (voir p 8)

Maison de la Petite Enfance

Les tout-petits ont fêté Noël

Vendredi 15 décembre se déroulait la fête de Noël à la crèche. Ce moment récréatif a été très apprécié par les petits comme par les grands avec au programme, un savoureux goûter suivi du spectacle Copains pas copains, présenté par la compagnie du Poisson d'Avril. Une fête particulièrement réussie grâce à toute l'équipe qui avait mis les petits plats dans les grands.



Les Fraîches Cancan

Une association intergénérationnelle



Au centre, Evelynne Le Maréchal la présidente, qui a succédé à Gérard Catros (à sa gauche).

A l'aube de son trentième anniversaire, l'association, 80 adhérents, toujours fidèle à ses rendez-vous annuels, a plaisir à se retrouver et à partager des moments de convivialité : galette des rois, randonnée pédestre, loto, grillades partie, potée, visite du Père Noël. Rien ne les arrête lorsqu'il s'agit de mettre de la joie et la bonne humeur dans la vie du quartier des Fraîches. Toutes les générations participent, avec un noyau de jeunes aux côtés des adultes.

Dernièrement, les membres du bureau se sont retrouvés aux côtés de Louis et Marianne Floury (présidente d'honneur depuis le début), pour la préparation des gourmandises de Noël. Les Fraîches Cancan les ont d'ailleurs félicités pour leurs soixante années de mariage, célébrées à la mairie cet été !



Marianne et Louis, lors de leurs noces de diamant cet été.

Yffiniac Judo

Lyse Versmisse gagne la coupe de France

Une fin d'année qui se termine en beauté pour le club de judo et surtout pour Lyse Versmisse qui monte encore d'un cran, en remportant la coupe de France individuelle minime dans la catégorie des moins de 70 kg. Une compétition qui se déroulait les 9 et 10 décembre dernier à Saint-Quentin-en-Yvelines et qui rassemblait plus de 900 jeunes judokas. Une superbe performance donc pour Lyse. « Le niveau de la compétition était pourtant relevé mais Lyse a su parfaitement gérer ses combats, montant ainsi sur la plus haute marche du podium. En janvier, elle passera cadette et rejoindra un groupe déjà très talentueux », précisait ses coaches, Monique et Taylor.

Lyse, (2^e en partant de la gauche) et visiblement très heureuse de son résultat. A droite, elle arbore le gwenadu, en compagnie de Taylor son coach.



APEL

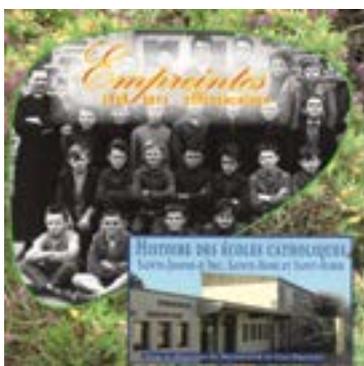
Soirée galettes et crêpes

VENDREDI 26 JANVIER à partir de 19h

12 € (kir + 2 galettes + 2 crêpes + café)

6 € (enfant - 1 galette + 2 crêpes + jus de fruit)

Réservation au plus tard le 15 janvier
à presidence-apel@saintaubinyffiniac.fr



Empreintes Yffiniacaises Tome 2

Disponible à la médiathèque

Rappel : l'ouvrage signé par Guy et Mariannick Prigent et retraçant l'histoire des écoles catholiques yffiniacaises de 1828 à 2015 est disponible à la médiathèque aux prix de 15 €.

250 pages - Editions La Gidouille

Exposition de Goulven Le Flem

La tête ailleurs

Présentée par Goulven Le Flem dans le cadre du festival Photoreporter Off à l'automne dernier, cette exposition représente le travail réalisé par un groupe de patients de la clinique du Val Josselin. « La démarche étant de rendre compte, d'ouvrir une fenêtre sur la psychiatrie, un domaine souvent méconnu et incompris. » Les participants ont réfléchi sur leur propre maladie et mise en images des émotions ou des scènes de vie lors de leur hospitalisation.

Du 16 janvier au 24 février

Le Patio (salle d'exposition) - Entrée libre



Centenaire de la Guerre 14-18 Collecte d'objets

La commune travaille sur une exposition autour de la Grande Guerre. Pour cela, les organisateurs sollicitent votre aide et sont à la recherche d'objets, de courriers, journaux, décorations, photos ayant appartenu aux poilus Yffinicais. Tous les objets prêts, déposés à la médiathèque et étiquetés à vos noms seront ensuite restitués à leurs propriétaires à la fin de l'exposition.

**Plus de renseignements au
02 96 72 74 27**

Prix Cézam 2018

Des romans à lire et à élire

Repartez pour un tour de lectures avec la nouvelle édition du Prix du roman Cézam. Coordonné par le réseau d'associations inter-CE Cézam, ce prix littéraire est proposé dans toute la France. Pour participer, il faut lire au minimum trois romans et pour voter, vous avez jusqu'au 18 juillet 2018 pour faire part de votre palmarès. Des rencontres d'auteurs seront prochainement programmées dans les Médiathèques de la Baie.

**Plus d'infos au 02 96 72 74 27 ou sur
cezam-bretagne.com**

La sélection 2018 : *Ma reine* de Jean-Baptiste Andréa, *Le Dernier arrivé* de Marco Balzano, *Dans l'épaisseur de la chair* de Jean-Marie Blas de Robles, *Avant que les ombres s'effacent* de Louis-Philippe Dalembert, *Jusqu'à la bête* de Timothée Demeillers, *Dans la forêt* [Etats-Unis] de Jean Hegland, *La Nuit des béguines* de Aline Kiner, *Marx et la poupée* de Maryam Madjidi, *Seules les bêtes* de Colin Niel, *La Baleine thébaïde* de Pierre Raufast



Spectacle (par *Les Sales Gosses*)

Le petit bal à carnets

Au programme : deux voix, un accordéon, un violon et des carnets, le tout dans un joli décor rappelant les guinguettes des années folles. *Les Sales Gosses* ont mis leurs plus beaux costumes pour te faire chanter : Brassens, Fernandel, Gainsbourg, Barbara... Y'a tout dans les carnets, même qu'y sont d'accord pour te les prêter ! Mais les deux mômes ont plus d'un tour dans leur malle et te réserve aussi bien d'autres surprises...

A propos des Sales Gosses

Ce sont deux chanteurs également instrumentistes : Silvère Vauléon à l'accordéon et Marie-Amélie Vivier au violon. Les deux musiciens sont issus du CFMI de Rennes (Centre de Formation des Musiciens Intervenants), où ils se sont rencontrés et ont obtenu le DUMI, diplôme permettant d'intervenir dans les écoles, médiathèques, prisons, hôpitaux, Ehpad avec

pour objectif de transmettre la musique au plus grand nombre. Tous deux se sont accordés à partager leur goût pour les mots, leur mise en musique, et plus précisément ceux du siècle dernier. Ils aiment également jouer, occuper la scène, se costumer, blaguer et raconter des histoires. *Le petit bal à carnets* rassemble musique, clown, chant et théâtre à la fois, le tout dans un décor qui rappelle les guinguettes des années folles. Le public y est chaleureusement invité à chanter, grâce aux carnets de chants que les deux mômes ne manqueront pas de distribuer en début de spectacle ! Ce jeune projet monte sur les planches depuis peu mais a déjà fait ses preuves notamment à La Grange aux abeilles (Le Gouray-22), avec un public charmé et très participatif !

**Samedi 3 février à 15h - Le Patio
Gratuit**



Prochaine étape : des permanences seront tenues en mairie afin de recueillir toutes vos observations et répondre aux éventuelles questions. Les dates seront communiquées ultérieurement.

Révision du Plan Local d'Urbanisme

La réglementation en question

Le 14 décembre dernier a eu lieu la deuxième réunion publique concernant la révision du Plan Local d'Urbanisme. Présentée par l'Atelier du Canal, en charge du dossier, cette nouvelle réunion, plus technique, avait pour but d'aborder les principales évolutions réglementaires des différents secteurs de zonage, en lien avec les orientations affichées dans le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) ainsi que dans les nouvelles obligations législatives s'appliquant au PLU.

Les évolutions réglementaires : pourquoi ?

Le règlement du PLU a été actualisé afin de rechercher un meilleur équilibre entre la nécessaire densification des zones urbanisées (l'aire agglomérée avec son centre ancien et ses lotissements pavillonnaires périphériques) et la prise en compte des caractéristiques architecturales des différents quartiers d'Yffiniac.



Le dossier est consultable sur le site de la ville à la rubrique Urbanisme / Révision du PLU ou sous la forme de panneaux exposés dans le hall de la mairie.

Deux exemples d'évolutions réglementaires après approbation du nouveau PLU

Changement de destination d'un bâtiment agricole (ex : transformation en habitation)

Dans le nouveau PLU, le changement de destination devra répondre à différentes conditions fixées par le zonage ou le règlement. Après identification, cinq critères s'ajouteront pour autoriser le changement de destination :

- l'aménagement devra préserver le caractère architectural originel ;
- la surface de plancher sera au minimum de 50 m² si le changement de destination induit la création d'un foyer nouveau.
- cet aménagement sera réalisé dans le volume du bâtiment existant.
- il ne devra plus y avoir manifestation et définitivement de bâtiment ou d'installation agricole, localisé à moins de 100 m du bâti concerné, sauf en cas de diversification de l'activité pour l'exploitation concernée ou bien création d'une servitude prévue à l'article L111-3 du code rural.
- le changement de destination devra être accepté par la CDPENAF

A noter : Un repérage des bâtiments concernés a été réalisé par le bureau d'étude, permettant ainsi de recenser 32 sites, selon des critères définis que vous retrouverez dans le document de présentation consultable sur le site de la ville à la rubrique Urbanisme/révision du PLU.

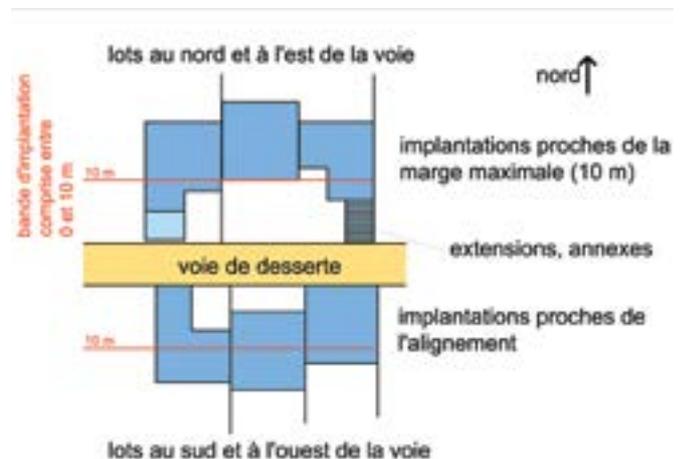


Le bâtiment ci-dessus, localisé au lieu-dit « La Ville-Volette », a récemment fait l'objet d'un changement de destination. Ce projet illustre parfaitement la notion de respect du caractère architectural et d'inscription dans le volume existant.

Implantation des constructions par rapport aux voies (article 6 zones U).

En zone UA (centre-ville), l'implantation obligatoire à l'alignement est conservée. En zone UB (périphérie proche du centre-ville), le recul maximum de 3 m est conservé.

En zone UC (quartiers pavillonnaires, hameaux), la règle actuelle imposant un retrait minimum de 5 m est supprimée, la nouvelle règle autorisera une implantation entre 0 et 10 m. Ceci permet de s'adapter à l'orientation des parcelles par rapport au soleil (les nouvelles constructions peuvent ainsi se reculer pour conserver une partie du jardin au sud), tout en évitant de « surconsommer » le foncier (mise en place d'un retrait maximum de 10 m).



Bocage

Obligation de maintien des haies

Dans le cadre des aides PAC (Politique Agricole Commune), les haies qui jouxtent les parcelles déclarées, ou sont incluses dans celles-ci, sont protégées par la règle BCAE7* (Bonnes Conditions Agricoles et Environnementales). Néanmoins, il est possible, sous certaines conditions, de déplacer

une haie pour un meilleur emplacement environnemental. Avant toute intervention, contactez le technicien bocage habilité* de votre secteur ou la DDTM.

Rappel : la taille des haies et des arbres est interdite du 1er avril au 31 juillet.

* Arrêté ministériel du 24 avril 2015.



Conseil municipal du 4 décembre 2017 en bref (principales délibérations)

Le Conseil municipal,

- **Adopte** deux avenants aux marchés de travaux de l'opération de lotissement du Denier Sou correspondant à quelques ajustements pour une moins-value totale de 9.373 € HT. (unanimité).
- **Commande** au Syndicat d'électricité la mise en service du réseau d'éclairage public de la rue des Courlis. La participation communale pour cette prestation s'élève à 4.740 € (unanimité).
- **Valide** un avenant aux marchés de travaux de l'opération du cœur de ville, 2° tranche, notamment pour remplacer les gabions initialement prévus par des murs maçonnés. La modification porte sur la prolongation des délais (achèvement pour début mars au lieu de fin janvier) et sur une plus-value de 25.857 € HT (25 pour, 2 contre).
- **Dénomme**, la rue conduisant à la Salle du Vauriault «Impasse du Vauriault» (unanimité).
- **Acquiert**, pour l'Euro symbolique, plusieurs parcelles constituant la voie du Lotissement du Bourgneuf, et Classe ladite voirie dans le domaine public communal (unanimité).
- **Acquiert** pour l'Euro symbolique, la voirie et les espaces communs du Lotissement du Clos de la Croix Orin et les Classe dans le domaine public communal. Elle rembourse par ailleurs au

lotisseur une part du coût du bassin de rétention des eaux pluviales, celui-ci ayant été dimensionné pour accueillir d'autres parcelles constructibles avoisinantes. Cette participation s'élève à 8.460 € (unanimité).

- **Acquiert** pour l'Euro symbolique, la voirie et les espaces communs du Lotissement «Le Hameau des Régalets» et les Classe dans le domaine public communal (unanimité).
- **Confie** à «Terre et Baie Habitat», la réalisation de 2 logements sociaux, rue Paul Cézanne. La participation de la Commune à cette opération, conformément aux règles de la charte foncière intercommunale, s'élève à 22.000 € dont 8.000 au titre de la surcharge foncière (unanimité).
- **Adopte** la décision modificative n°1 du budget 2017 qui s'équilibre à + 102.500 € en section de fonctionnement et à + 208.900 € en section d'investissement (unanimité des suffrages exprimés 6 abstentions).
- **Vote** les tarifs des services communaux pour 2018 (unanimité).
- **Approuve** deux rapports de la commission locale d'évaluation des charges transférées de Saint-Brieuc Armor Agglomération, - l'une visant au transfert d'un équipement appartenant à la ville de Saint-Brieuc, sans impact sur le budget de la Commune ; - l'autre déterminant les modifications budgétaires liées à l'adaptation de la fiscalité suite à la création de la nouvelle intercommunalité au 1^{er} janvier 2017 (unanimité des suffrages exprimés, 6 abstentions).

taires liées à l'adaptation de la fiscalité suite à la création de la nouvelle intercommunalité au 1^{er} janvier 2017 (unanimité des suffrages exprimés, 6 abstentions).

- **Autorise** le Maire à engager des dépenses d'investissement pour le premier trimestre 2018 (en attendant le vote du budget) dans la limite du ¼ des crédits ouverts en 2017 sur cette même section, comme le permet la réglementation, et accorde, par anticipation, une subvention de 40.000 € au CCAS pour qu'il puisse faire face à ses besoins de trésorerie dès le début du nouvel exercice (unanimité)
- **Met à jour** le protocole d'accord sur l'aménagement du temps de travail dans la collectivité, tenant compte de l'avis favorable des deux collèges du Comité technique (unanimité des suffrages exprimés, 1 abstention).
- **Renouvelle** le Contrat «enfance jeunesse» signé avec la Caisse d'allocations familiales pour la période 2017 - 2020. Ce contrat concerne les modalités de financement par la CAF des accueils organisés par la Commune pour les enfants et les jeunes jusqu'à l'âge de 17ans (unanimité).
- **Emet** un avis favorable à l'ouverture des concessions automobiles pour les dimanches 18 mars, 16 septembre et 14 octobre 2018 (unanimité des suffrages exprimés, 1 abstention).

OPPOSITION

Yffiniac pour vous

Nous sommes heureux de vous adresser tous nos meilleurs vœux pour 2018 !

Conformément au mandat que vous nous avez donné, nous continuerons à défendre avec ardeur les idées sur lesquelles vous nous avez accordé votre confiance. En 2017 vous êtes toujours aussi nombreux à vous rendre sur notre site, ce qui nous motive encore davantage à vous informer, à vous faire part de nos doutes, voire de notre opposition sur certains projets. A l'occasion de rencontres inopinées beaucoup d'entre vous nous font part de leur scepticisme sur l'évolution de notre commune. Nous partageons vos inquiétudes mais nous pensons qu'il vous faut aller plus loin, partager vos réflexions avec la communauté qui suit notre activité sur internet c'est un très bon moyen de se faire entendre et de donner envie à beaucoup d'Yffiniacais de faire la

même chose. « Ensemble nous sommes plus forts ». L'année 2017 aura été conforme aux précédentes, du côté finances c'est le régime sec, les dotations de l'Etat sont toujours en baisse, le changement de majorité n'a rien changé c'est toujours les mêmes qui doivent se serrer la ceinture. Que ce soit au niveau de l'état ou au niveau local on continue à dépenser, on nous oppose que notre commune n'est pas endettée ce que nous ne contestons pas, mais à notre avis ce n'est pas une raison pour faire des dépenses superflues qui relèvent beaucoup plus du choix politique que de l'intérêt des Yffiniacais. Pour illustrer mon propos : les chocards viennent de se terminer chacun d'entre vous aura pu apprécier les difficultés de stationnement dans le centre bourg. La

projection est facile et ça nous donne une idée de ce qui nous attend après les travaux et la suppression de stationnement autour de l'église et devant la Mairie. Il y a déjà une conséquence et pas des moindres, prenez quelques minutes et rendez-vous rue du 19 mars 1962, puis un retour par la rue de l'église il y a des panneaux « à vendre » sur plusieurs maisons « Des propriétaires heureux. » enfin ça nous n'en sommes pas sûrs.

Bonne année surtout une très bonne santé à tous. Prenez contact ou rendez-vous avec nous : André Rabet 06 80 10 15 63, Laurent Boulay 06 07 37 10 27 ou sur notre site « yffiniacpourvous.fr »

Écouter-Échanger-Agir pour Yffiniac

Bonne et heureuse année 2018 !

L'année 2017 vient de se terminer et laissera dans nos mémoires le souvenir de quelques événements importants impactant la vie de notre commune. À commencer, par le nouveau découpage territorial, avec un regroupement des intercommunalités aboutissant à la création de St Brieuc Armor Agglomération. Cette nouvelle organisation du territoire effective depuis le 1^{er} janvier 2017, après sa période de rodage, devrait trouver son efficacité surtout en termes de mutualisation de services et venir soulager la gestion quotidienne des communes qui la composent. L'année 2018, qui vient de démarrer, sera l'occasion de vérifier l'opportunité de ces regroupements. Le débat

d'orientation budgétaire aura lieu le 12 février pour notre commune et sera suivi en mars par le vote du budget. Espérons que le programme de rénovation de notre centre bourg, qui se poursuit, soit de nature à redynamiser tout cet espace. La vitalité des centres bourg est un sujet sur lequel il est important de réfléchir et qui est plus que jamais d'actualité, dans les bourgs de campagne mais aussi dans les villes moyennes qui se vident de leurs commerces, au profit des zones commerciales de la périphérie. Cette fin d'année 2017 aura aussi été marquée par l'ouverture de l'échangeur du Perray qui s'est fait un peu attendre, Cette mise en service a permis de mettre un terme aux

restrictions de circulation qui avaient pour effet d'encombrer les rues d'Yffiniac particulièrement la rue du Général de Gaulle. Les riverains de cet axe vont pouvoir récupérer un peu de quiétude ! En ce début d'année 2018, nous vous adressons tous nos vœux les plus sincères de santé joie et bonheur, ainsi que toute la réussite dans vos projets privés ou professionnels.

Bonne et heureuse année 2018 à tous !

Venez nous retrouver lors de nos permanences le 1er samedi de chaque mois en mairie. Vos conseillers du groupe « Écouter Échanger Agir » pour Yffiniac
F Robert A Pihan F Bouliou M Ballay
Tel : 07 82 22 88 16 - fryffi2014@free.fr

Etat Civil

NAISSANCES

29/11 - Romain Collinet, 22 rue de Penthièvre
07/12 - Maëlia Jaffre, 11 impasse des Stellaires

DÉCÈS

27/10 à Hillion - François Renault, la Ville Rabelle, 91 ans
18/11 - Gaston Mordellet 13 rue Julien Quintin, 55 ans
05/12 - Georges Goulvestre, Le Pompin, 88 ans
08/12 - Marcel Méheut de Cesson-Sévigné, 70 ans
09/12 - Francis Camard, Le Plébo, 69 ans

Urbanisme

DÉCLARATION PRÉALABLE

- M. Cadoret Benoît, 4 avenue de Saint-Briec, carport
- Mme Pichot Bérénice et M. Perrin Pierre, 6/8 rue Toulouse Lautrec, clôture mitoyenne
- M. Perrin Pierre, 6 rue Toulouse Lautrec, clôtures
- M. Perigois Vincent, Le Clos de l'Hôpital, clôtures
- M. Henry Romain, 92 rue Monseigneur Le Mée, clôture + modification ouverture annexe
- M. Bancho Abdellah, 16 rue Chemin Noë, isolation thermique extérieur
- Mme Touhou Sonia, impasse des Carnelets, clôtures
- M. Le Yan Paul, 30 rue du Dernier Sou, remplacement portes de garage
- Mme Tel Nolwenn, 29 rue de Saint-Aubin, clôtures

PERMIS DE CONSTRUIRE

- SA Val Josselin, 2 rue du Val Josselin, extension accueil de jour



Chaque 3^e dimanche du mois : rassemblement de véhicules anciens Parking Hyper U

JANVIER

VENDREDI 5 (à 19h)

Voeux du Maire aux nouveaux arrivants - Salle du Belvédère

JEUDI 11

Galette des Rois - Salle Trait d'Union (Assmat'ibulles)

SAMEDI 13

Galette des Rois - Salle Triskell (Amicale des cyclos)

SAMEDI 13

Galette des Rois - Salle du Vauriault (Anse Solidaire)

DIMANCHE 14

Tournoi d'échecs - Salle Trait d'Union (Echecs Passion)

DIMANCHE 14

Galette des Rois - Salle Triskell (Yffiniac Judo)

DIMANCHE 14

Stage - Salle Libre Cour (Fleur de l'Instant)

DU 16 JANVIER AU 24 FEVRIER

Exposition «La tête ailleurs» - Le Patio (Service culturel)

VENDREDI 19

Assemblée générale + galette des Rois - Salle Croix Bertrand (Comité du Haut-Yffiniac)

VENDREDI 19

Assemblée générale - Salle Triskell (Mordus de l'Auto)

SAMEDI 20

Galette des Rois - Salle Triskell (Carib'son)

SAMEDI 20

Stage - Salle Libre Cour (Terre d'Harmonie)

DIMANCHE 21

Galette des Rois - Salle du Vauriault (Fraîches Cancan)

LUNDI 22

Courses Hippiques - Hippodrome (Société des courses)

VENDREDI 26

Galette des Rois - Salle Triskell (Les Traines-Savates)

VENDREDI 26

Soirée galettes/crêpes - Salle des fêtes (APEL)

SAMEDI 27

Tournoi d'Echecs - Salle Trait d'Union (Echecs Passion)

SAMEDI 27

Repas - Salle des Fêtes (Danses Bretonnes de la Baie)

DIMANCHE 28

Bal - Salle des Fêtes (Amicale des Retraités de la Baie)

FEVRIER

SAMEDI 3

Spectacle « Le pitit bal à Carnets » - Le Patio (Service culturel)

VITRINE

Couleurs Déco

Matthieu Travaillé,
décoration et peinture

Depuis début novembre, Matthieu Travaillé a créé son entreprise de peinture *Couleurs Déco*. Titulaire d'un BEP peinture et après plusieurs années au service d'une entreprise, ce jeune Yffiniacais a décidé de sauter le pas et de se lancer dans l'aventure. Matthieu réalise tous travaux de peinture, intérieur et extérieur, pose de papiers peints et tissu d'aménagement, revêtement de sols, etc. Avec son véhicule, il intervient à domicile dans un rayon de 20 à 30 km.

Contact : Couleurs Déco – 7 rue Pierre Loti à Yffiniac – 06 87 91 95 71

PARUTION DU SILLON

Vos articles doivent nous parvenir au plus tard

le 5 du mois qui précède le mois de parution souhaité.



MAIRIE : Place de la Mairie BP 9 22120 Yffiniac Tél. : 02 96 72 60 33
Ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h (vendredi 16h30), samedi de 9h à 12h (Etat Civil)
accueil@ville-yffiniac.fr / communication@ville-yffiniac.fr - www.yffiniac.com
Directeur de la publication : Michel Hinault
Le Sillon est édité à 2550 exemplaires et imprimé sur papier recyclé.
Distribution : Mairie d'Yffiniac - Création, Impression Roudenn Grafik
Retrouvez ce magazine sur www.yffiniac.com